



JUIN 2002

<u>Comment reconnaître une érablière riche?</u>	<u>Êtes-vous tannés?</u>
<u>Services-conseils</u> <u>Résultats partiels des études en cours</u>	<u>La ventilation tunnel dans les étables laitières</u>
<u>Parent et relève: lumière sur la formation agricole</u>	<u>Gaz d'ensilage, danger!</u>
<u>Nouvelles de la TACA</u>	<u>Nouveau programme de formation continue</u>
<u>Le MAPAQ mise sur la transformation alimentaire</u>	<u>Pourquoi retirer les animaux des cours d'eau?</u>
<u>Location de superficies additionnelles: payez-vous trop cher?</u>	<u>Un honneur régional mérité!</u>
<u>Un petit tour des champs</u>	

ACCUEIL VISION

ACCUEIL

vos commentaires



© [GOVERNEMENT DU QUÉBEC](#) - 2002



Comment reconnaître une érablière riche?

Alain Boily, agronome, Conseiller régional en acériculture

La présence de certaines plantes nous renseigne sur la santé d'une érablière. Il est possible, en observant la présence de certaines espèces dites indicatrices, de connaître la disponibilité en eau, le régime nutritif du sol, le type d'humus et les conditions générales du sol.

Les espèces choisies sont représentatives des conditions rencontrées dans de bonnes érablières; elles ne constituent pas une liste exhaustive car il existe beaucoup d'autres espèces indicatives.

La classification d'une érablière permet une meilleure compréhension des mécanismes naturels reliés à son environnement et facilite l'adoption de principes d'aménagement qui correspondent à son type et selon la richesse du sol qui la supporte. Un mode de classification au Québec utilise l'abondance-dominance de certaines espèces d'arbres, dites caractéristiques. Dans la Chaudière-Appalaches, il y a quatre domaines climatiques selon la carte des régions écologiques du Québec méridional, publiée par la Direction de la recherche forestière du ministère des Ressources Naturelles (Thibault, 1985). Les voici:

- Érablière à tilleul et érablière à bouleau jaune; dans la MRC de Lotbinière et le long du fleuve;
- Érablière à bouleau jaune; pour la majorité du territoire de la Chaudière-Appalaches;
- Érablière à bouleau jaune et sapinière à bouleau jaune; le long de la frontière Canado-Américaine et les hautes terres des MRC de Bellechasse, de Montmagny, la MRC Les Etchemins et le secteur sud de la MRC Beauce-Sartigan;
- Sapinière à bouleau jaune; la majorité de la MRC de L'Islet et les plus hautes terres de Montmagny.

La totalité des facteurs du milieu influence l'existence des plantes ou des associations végétales. Les facteurs primaires sont à l'origine du développement des écosystèmes. Ils sont au nombre de quatre et ils exercent sur la végétation un contrôle externe et ce sont: le climat, la topographie, le sous-sol ainsi que les eaux souterraines et de surface. Quant au facteur humain, nul besoin de rappeler l'importance des changements que l'homme peut infliger aux érablières.

Il existe aussi quatre facteurs secondaires qui exercent un contrôle interne à l'écosystème forestier: le climat forestier, le microrelief, le sol et l'humus. Il y a également des facteurs de croissance, soit des agents du milieu qui sont indispensables. Ce sont les conditions microclimatiques qui rendent disponibles: l'eau, la chaleur, la lumière, les produits nutritifs du sol et de l'atmosphère. Ils ne peuvent pas se remplacer mutuellement, tout au plus peuvent-ils se compenser partiellement. L'eau et la chaleur disponibles en saison de croissance sont généralement évaluées au moyen d'indices climatiques, tels que les degrés-jours de croissance.

Par exemple, l'érablière à tilleul d'Amérique nécessite, pour se régénérer et maintenir une stabilité, une saison de croissance qui varie entre 1600 et 1900 degrés-jours, ce qui est beaucoup. Composée d'espèces végétales très diversifiées, elle colonise des sols fertiles. En progressant vers le nord ou en altitude (une altitude de 300 mètres correspond à 1 degré de latitude de plus vers le nord), cette association perd des espèces végétales au profit de quelques espèces mieux adaptées. On l'appelle alors l'érablière à bouleau jaune: elle se caractérise par des saisons de croissance de plus de 1280 degrés-jours.

En identifiant les plantes de sous-bois et en connaissant leurs besoins spécifiques, il est possible de déterminer la fertilité d'une section de l'érablière (station). Voici quelques plantes indicatrices d'une forêt présentant des conditions de croissance favorable pour l'érable à sucre.

Plantes caractérisantes de l'érablière à tilleul

Dans les **espèces ligneuses non commerciales**, nous retrouvons: *Dirca Palustris*-Dirca des marais, appelé communément bois de plomb. De plus, il y a *Cornus alternifolia*-Cornouiller à feuilles alternes. Pour ce qui est des **plantes herbacées**, il y a: *Actaea rubra*-Actée rouge, appelée pain ou poison de couleuvre. Il y a aussi *Adiantum pedatum*-Adiante pédalé, appelée capillaire du Canada.

Plantes caractérisantes de l'érablière à bouleau jaune

Dans les **espèces ligneuses non commerciales**, nous retrouvons: *Acer pensylvanicum*-Érable de Pennsylvanie, appelée bois d'orignal, bois barré. De même, il y a *Taxus canadensis* March, appelée if du Canada. Pour ce qui est des **plantes herbacées**, il y a: *Trillium undulatum*, appelée trille ondulé.

Pour plus d'information, visitez les sites Web suivants: www.agrireseau.qc.ca et www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/sites/r12/index.htm

Bibliographie

- Ressources Naturelles Canada, Service canadien des forêts; Gouvernement du Québec, ministère des Ressources Naturelles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1995, L'érable à sucre, caractéristiques, écologie et aménagement.
- Ministère des Ressources Naturelles du Québec, 1990, 2e édition, Petite flore forestière du Québec.

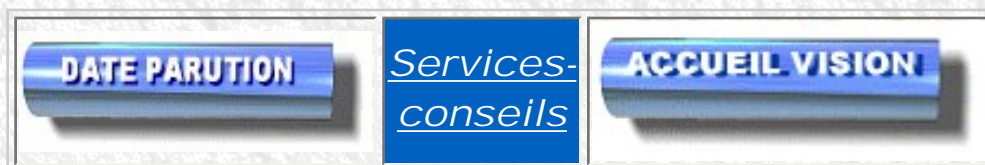
ACCUEIL



vos commentaires



2002-06-21



Résultats partiels des études en cours

Nadine Pelletier, agronome, Agente de recherche en services-conseils

Le **Comité régional MAPAQ-UPA sur les services-conseils** réalise présentement un grand projet dans le cadre du programme **Soutien à l'organisation des services-conseils** du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). Ce projet, "**Promotion des services-conseils en Chaudière-Appalaches**", comporte cinq axes de travail. Les résultats partiels des enquêtes réalisées dans le cadre de deux de ces axes de travail, soit **Étude coûts-bénéfices** et **Groupes témoins**, sont présentement accessibles.

ÉTUDE COÛTS-BÉNÉFICES

Dans un premier temps, l'axe de travail **Étude coûts-bénéfices** consiste à connaître la perception des conseillers en regard de l'utilisation et du développement des services-conseils non liés de la région. Vingt-cinq conseillers régionaux œuvrant dans dix productions et secteurs d'activités différents ont été rencontrés.

Conseillers rencontrés dans le cadre de l'Étude coûts-bénéfices		
Production ou champ d'activité	Dispensateurs	Nombre
Grandes cultures	MAPAQ, CET	3
Horticulture	MAPAQ, CET	2
Acériculture	MAPAQ, CET	2
Bovin de boucherie	MAPAQ	2
Bovin laitier	MAPAQ, PATLO	3

Porc	CET	3
Agroenvironnement	MAPAQ, CET, Consultant	3
Gestion technico-économique	GCA (SGA)	3
Génie rural	MAPAQ	2
Relève	MAPAQ, CMÉA	2
Total	-----	25

CET: Club d'encadrement technique

CMÉA: Centre multiservices d'établissement en agriculture

GCA: Groupe conseil agricole

MAPAQ: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PATLQ: Programme d'amélioration des troupeaux laitiers du Québec

SGA: Syndicat de gestion agricole

Les conseillers enquêtés définissent un service-conseil non lié comme un avis, une recommandation, une intervention livrée par des spécialistes professionnels de l'agronomie. Un service-conseil non lié est *non lié* à une transaction commerciale, à la vente d'un bien agricole; de plus, il est objectif et livré dans l'intérêt des producteurs. Aux yeux des conseillers rencontrés, un bon conseiller est un professionnel compétent possédant une grande capacité d'écoute lui permettant d'établir rapidement une relation de confiance avec ses clients. Un bon service-conseil est spécialisé et livré dans un message clair dont l'analyse intègre la vision globale de l'entreprise, où les délais de livraison sont respectés et les suivis à la ferme effectués.

Pour une plus grande utilisation, les conseillers enquêtés proposent de faire connaître les organismes dispensateurs de la région, de maintenir l'offre de services du MAPAQ et de redorer l'image des services-conseils non liés. Pour un bon développement, ils suggèrent de favoriser les échanges et les fréquentations entre les conseillers et les dispensateurs, de clarifier leurs mandats ainsi que leurs rôles et responsabilités, de diversifier l'offre des services-conseils non liés et finalement d'assurer un financement et un effectif suffisants pour maintenir cette offre.

Dans un second temps, l'axe de travail *Étude coûts-bénéfices* vise à évaluer les retombées économiques d'un investissement dans les services-conseils non liés. Pour ce faire, des rencontres individuelles à la ferme auprès de vingt producteurs-utilisateurs seront effectuées au cours de l'été afin de recueillir des témoignages et soixante exemples de rentabilité. Ces informations permettront d'élaborer un plan de communication visant à augmenter de 15% le nombre d'entreprises agricoles de la Chaudière-Appalaches qui consultent de façon régulière.

GROUPES TÉMOINS

L'axe de travail *Groupes témoins* consiste à organiser vingt-deux groupes de six producteurs dans chacune des onze MRC de la Chaudière-Appalaches. Cette forme d'enquête vise à identifier les raisons pour lesquelles certains producteurs font moins appel à certains services-conseils non liés et à cerner les motifs qui les amèneraient à avoir recours à ces services sur une base plus régulière. En date du 31 mai 2002, quinze *groupes témoins* avaient été rencontrés, regroupant 72 agriculteurs de diverses productions.

Participants aux <i>Groupes témoins</i>		
Productions	Nombre	Pourcentage
Laitière	17	24
Laitière et grandes cultures (biologique)	1	1
Bovine (2), veaux d'embouche (2)	4	5
Caprine (1), caprine et bovine (1)	2	3
Ovine et bovine (1), ovine et grandes cultures (1)	2	3
Porcine	3	4
Lapins de chair (2), canards gavés et faisans (1)	3	4
Cerfs rouges (1), piscicole et acéricole (1)	2	3
Acéricole	26	36
Apicole (3), apicole et pomicole (1)	4	5
Maraîchère et petits fruits	1	1
Serricole et maraîchère (1), serricole et horticole (1)	2	3
Grandes cultures (2), grandes cultures et pomme de terre (1)	3	4
Fourrage (1), gazon (1)	2	3
Total		100

Au début de chacune des rencontres de groupe, l'animatrice a demandé aux producteurs de définir et de faire la distinction entre un service-conseil non lié et lié. La première constatation est que la moitié des producteurs participants utilisent une terminologie différente de celle des conseillers enquêtés pour distinguer un service-conseil non lié d'un service-conseil lié. Ainsi, l'expression non liée utilisée par les conseillers et les dispensateurs ne rejoint qu'une partie de la clientèle agricole, le vocabulaire doit donc être adapté.

Comme pour l'axe de travail *Étude coûts-bénéfices*, les participants ont également été invités à formuler leurs critères de qualité pour définir un bon conseiller. La compétence, l'expérience pratique et le professionnalisme figurent au tableau des qualificatifs. De même, un service-conseil est jugé bon par ces derniers lorsqu'il est accessible et livré dans les délais prévus.

Les producteurs ont recours à une multitude de dispensateurs de services-conseils non liés et liés. Rares sont les producteurs qui ne consultent pas du tout. Ce sont les activités de groupe du MAPAQ (journées d'information, portes ouvertes, visites d'entreprise) et les consultants privés (comptables, notaires, avocats, fiscalistes, agronomes et ingénieurs) qui sont les plus utilisés par les agriculteurs.

Les raisons pour lesquelles certains participants n'utilisent pas certains services-conseils non liés

sont la méconnaissance des dispensateurs et de leur offre, l'absence de besoin, le manque de temps, le coût, la non-disponibilité des conseillers et la satisfaction découlant de l'utilisation de services-conseils liés (compagnies privées, meuneries, coopératives). Toutefois, en matière de consultation, ce n'est pas la distinction entre un service-conseil non lié et lié qui importe mais la relation de confiance établie entre le conseiller et le client.

Pour satisfaire leurs besoins économiques, les producteurs utilisateurs de services-conseils non liés aimeraient obtenir davantage de soutien à la préparation de dossiers d'investissement, de financement et de projets de développement ainsi qu'à la recherche de financement pour l'établissement de la relève. Sur le plan technique, les producteurs utilisateurs désirent obtenir davantage d'information objective pour choisir de l'équipement sophistiqué, en faciliter l'installation et en assurer le bon fonctionnement. Sur le plan humain, les utilisateurs souhaitent obtenir davantage de services-conseils non liés dans le domaine du recrutement de la main-d'œuvre, du transfert et de l'établissement de la relève.

Les utilisateurs de services-conseils non liés en acériculture, pour leur part, souhaitent obtenir: une meilleure connaissance des coûts moyens de production, plus d'experts en mise en marché et davantage de conseils en matière d'aménagement des érablières.

Dans une perspective de développement, les participants privilégient les formes de livraison suivantes: les rencontres individuelles à la ferme en complément avec des activités de groupe (journées d'information, portes ouvertes, visites d'entreprises), les équipes multidisciplinaires (un conseiller généraliste qui oriente le producteur vers le service-conseil dont il a besoin) et la ligne téléphonique (un conseiller expert qui répond immédiatement aux questions spécifiques posées). En regard du mode de paiement, les producteurs préfèrent payer les conseillers selon un taux horaire et utiliser des services-conseils non liés au besoin. Il y a donc place à développer l'offre de services-conseils non liés ponctuelle.

À VENIR

Deux *groupes témoins* composés exclusivement de producteurs porcins non-utilisateurs de services-conseils non liés mais utilisateurs de services-conseils liés seront organisés dans les MRC de La Nouvelle-Beauce et de Bellechasse au cours du mois de juin. Les résultats finaux des axes de travail *Étude coûts-bénéfices* et *Groupes témoins* du grand projet « Promotion des services-conseils en Chaudière-Appalaches » seront déposés au Comité MAPAQ-UPA sur les services-conseils agricoles de la Chaudière-Appalaches à la fin du mois d'octobre 2002.

ACCUEIL



vos commentaires



Parents et relève: lumière sur la formation agricole

Sarah Lepage , technicienne agricole

Parents, saviez-vous que: «La formation agricole augmente les chances de succès à l'établissement et réduit les risques d'abandon de la ferme»*? Et vous qui entamerez votre dernière année au secondaire en septembre, vous savez sûrement déjà que l'agriculture est votre domaine. Probablement que vous savez même quel cours vous allez suivre, votre secondaire terminé. Mais quand vous avez pris cette décision, avez-vous songé qu'il y a peut-être une institution d'enseignement ou un programme mieux adapté à vos besoins?

Parce qu'il y a la formation professionnelle, la formation technique et la formation universitaire, tout dépendant si vous désirez profiter de cette période consacrée à l'étude afin de voir d'autres coins du Québec ou si au contraire, vous désirez faire votre apprentissage à l'intérieur de votre région, ou encore si votre choix de carrière s'oriente plus vers le travail à la ferme, être propriétaire ou dispenser des services-conseils. Plusieurs possibilités s'offrent à vous et un choix réfléchi s'impose. Prenons le temps d'y faire la lumière.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Elle met généralement l'accent sur le côté pratique du métier. Trois choix s'offrent à vous.

Diplôme d'études professionnelles (DEP) avec une partie théorique

Il faut tout de même faire appel à vos habiletés manuelles. Onze programmes sont actuellement offerts. Sans tous les nommer, il est possible d'acquérir des notions de mécanique agricole, d'horticulture ou encore de productions animales diverses, en passant par la fleuristerie et les grandes cultures.

Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

En général, cette formation vient compléter le DEP en mettant plus d'emphase sur le métier. Pour l'instant, il existe seulement un programme en horticulture.

Attestation de formation professionnelle(AFP)

Elle se donne sur une courte période et les conditions d'admission sont moins sévères. Vingt AFP peuvent se donner. Cependant, elles doivent répondre à des besoins locaux de main-d'œuvre**.

LA FORMATION COLLÉGIALE

La formation collégiale vous offre deux options.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Ici, il vous faudra suivre certains cours d'aspect général ainsi que des cours techniques. Neuf options s'offrent à vous dont l'horticulture, les productions animales en passant par la santé animale, la gestion agricole, la transformation des aliments, ou bien la technologie des équipements agricoles.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Elle vous permet d'obtenir une formation technique sans toutefois suivre les cours d'aspect général. Ce diplôme est offert à une clientèle adulte et est, habituellement, la continuité d'une formation faite précédemment. Encore une fois, tout un éventail de possibilités existe.

LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Vous avez le choix de faire un certificat, un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat ou même un postdoctorat. Plusieurs cours sont proposés. Pour la liste complète, il s'agit de vous adresser au service de formation continue de l'établissement universitaire de votre choix.

Les institutions d'enseignement

Les DEP, ASP, et AFP sont dispensés dans plusieurs commissions scolaires à travers le Québec. Il y a la Commission scolaire des Hauts-Cantons et son centre de formation par alternance appelé La Maison Familiale Rurale du Granit. Elle offre certains cours professionnels agricoles en alternance: deux semaines à l'école et deux semaines en entreprise. En Chaudière-Appalaches, il y a la Commission scolaire de la Côte-du-Sud avec le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et son choix de 4 DEP: le tout nouveau cours de mécanique agricole et ceux en production laitière, porcine et bovine.

Pour le DEC et l'AEC, au moins 11 écoles sont prêtes à vous accueillir. Les plus connues sont les Instituts de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière. Plus près de chez nous, le Cégep de Lévis-Lauzon offre le programme Gestion et exploitation d'entreprises agricoles.

Finalement, au niveau universitaire, il y a l'Université Laval à Sainte-Foy et l'Université Mc Gill à Montréal. Cette dernière offre ses cours en anglais seulement et donne aussi le DEC en «Farm Management and Technology program».

La durée

La durée du DEP varie entre 915 et 1800 heures. Le DEC, quant à lui, se donne sur une période allant de 2565 à 2745 heures. À l'Université, la durée sera déterminée par le choix de cours que vous ferez.

L'aide financière

Au Québec, l'étude de l'agriculture est encouragée. Que ce soit pour un projet d'établissement ou

de développement, les diplômés peuvent obtenir différents avantages. Il y a le plafond de taux d'intérêts sur les prêts consentis par la Financière agricole du Québec et la subvention de capital à l'établissement. Pour plus de renseignements, le MAPAQ a produit en octobre 2000 un cahier intitulé «S'établir en agriculture qui peut vous aider?» Il est disponible dans nos différents centres de services. Si cependant, vous voulez aller plus loin dans votre recherche, la Financière agricole du Québec est l'organisme à contacter pour obtenir de plus amples explications.

Les perspectives d'emploi

Selon Développement des ressources humaines Canada, en ce qui concerne les diplômés universitaires, les perspectives actuelles d'emplois sont «assez bonnes» et d'ici 2004 cela devrait rester semblable. Il en va de même pour la formation professionnelle et collégiale. Et qui plus est, selon cet organisme, «l'augmentation de la demande de main-d'œuvre d'ici 2004 devrait être concentrée dans l'industrie agricole.»

«... en 1997, 38% de la relève a terminé ou a poursuivi des études collégiales ou universitaires, comparativement à 34% en 1995 et à 28% en 1993.»***

Parallèlement, l'étude du Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole* nous indique, entre autres, que la formation augmente les chances d'avoir des revenus personnels plus élevés, donne des avantages financiers à l'entreprise agricole, augmente les performances de l'entreprise et donne de meilleures capacités d'adaptation aux exploitants. Qu'ajouter de plus, sinon de souhaiter aux futurs étudiants et étudiantes en agriculture une bonne rentrée scolaire.

LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT LES PLUS PRÈS

Commission scolaire des Hauts-Cantons
Maison Familiale Rurale du Granit
Directeur: Yves Gilbert
Téléphone: (418) 486-2200
Site Web: www.cshauts-cantons.qc.ca

Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Centre de formation Agricole de Saint-Anselme
Directeur: Yoland Audet
Téléphone: (418) 885-4517
Site Web: www.cscotesud.qc.ca

Cégep de Lévis-Lauzon
Département de gestion agricole
Responsable: Germaine Fortier
Téléphone: (418) 833-5110
Site Web: www.clevislauzon.qc.ca

Université Laval
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Doyen: Jean-Claude Dufour
Téléphone: (418) 656-3145
Site Web: www.fsaa.ulaval.ca

- * Cose, Avantages de la formation agricole et son impact sur la rentabilité des fermes, septembre 2001
- ** MAPAQ, Direction de la main-d'œuvre et du bioalimentaire, Les pages jaunes de la formation agricole
- ***MAPAQ, Profil de la relève agricole au Québec, édition 1999.

ACCUEIL



vos commentaires



2002-07-02



Nouvelles de la TACA

Avenir de la TACA

La Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches voit arriver la fin de ses difficultés. Après les derniers mois qui l'ont vue réduire ses activités, l'avenir semble assuré pour les trois prochaines années. Cependant, son action sera modifiée pour l'amener à jouer un rôle plus important dans le développement de l'industrie agroalimentaire régionale. L'appui direct aux promoteurs et autres porteurs de projets sera ainsi moins recherché de manière à privilégier la structuration régionale par la concertation des acteurs de l'industrie.

Deux grands axes de travail orienteront son plan d'action, soit le développement des produits différenciés, avec l'objectif de renforcer la présence régionale sur ces marchés émergents, et le devenir des milieux en dévitalisation. Il s'agira là, de travailler à ce que le secteur agroalimentaire apporte sa contribution à la création de richesses dans ces territoires.

Un projet d'entente financière sera proposé aux autorités dans les prochains jours, pour un redémarrage des activités au plus vite. Enfin, l'équipe permanente de la TACA sera réduite à une seule personne; laquelle sera renforcée par des ressources externes pour la réalisation des projets qui naîtront de la concertation régionale. Des tables agroalimentaires locales, prises en charge par le milieu et indépendantes de la TACA, devraient de leur côté apporter l'appui aux promoteurs. Les collaborations entre ces deux niveaux d'intervention se feront alors sur la base de projets spécifiques.

Filière Viandes

Après des mois de travail qui nous ont permis de mieux connaître ce que vivent les opérateurs de cette filière, nous avons récemment tenu trois rencontres locales, à Saint-Eugène de L'Islet, Saint-Henri et Saint-Joseph-de-Beauce, qui nous ont permis de rencontrer quelques-uns de ces acteurs. Que pouvons-nous en retenir? D'abord une profonde méconnaissance mutuelle des gens; ainsi de celle qui élève des chèvres et de cette autre qui recherche, pas très loin de la première, de la viande de chevreau. Nous pourrions prendre d'autres

exemples.

Puis une grande difficulté à faire une offre régulière de produits. Régularité tout au long de l'année, mais aussi régularité dans la qualité du produit offert. Des progrès importants sont à faire. Ensuite, la promotion. Comment les consommateurs peuvent-ils acheter des viandes différentes lorsqu'ils ne savent pas que ces viandes sont disponibles, ni où les trouver?

Et enfin, l'accès au marché. Il est impossible que chaque producteur se mette à proposer ses produits aux opérateurs du marché. Cela passe par une approche collective, et régionale.

Sur tous ces sujets, la TACA a la volonté de poursuivre son travail avec les divers acteurs de la filière qui devront s'impliquer formellement. Dans l'immédiat, nous terminons l'analyse de la seconde enquête qui visait à quantifier l'offre régionale. Les données seront prêtes dans quelques semaines, pour une diffusion que nous voulons large, car les projets continuent de naître. Ainsi, il y a plusieurs projets d'abattoirs (constructions ou rénovations) sur la table. La preuve que le travail engagé va dans le bon sens.

Collaboration: Jean-Michel Bordron, agent de développement, TACA, (418) 837-9008, poste 243.



vos commentaires



2002-07-02



DATE PARUTION	<i>Valeur ajoutée</i>	ACCUEIL VISION
----------------------	-----------------------	-----------------------

Le MAPAQ mise sur la transformation alimentaire

Roger Lamontagne, Conseiller régional en transformation et marketing

Encouragée par les résultats obtenus l'an dernier avec son programme de soutien aux produits à valeur ajoutée, la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches a décidé de s'impliquer à nouveau pour l'année en cours. Ce programme vise à encourager l'introduction de produits alimentaires nouveaux, originaux et distinctifs, qui contribuent à rehausser l'image et la notoriété des produits transformés en Chaudière-Appalaches.

Sous l'impulsion du programme régional, la région s'est enrichie en 2001-2002 de plusieurs produits alimentaires répondant à l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits de spécialité:

- les canneberges entières séchées, de la *Maison Bergevin* (Lévis);
- le cidre plat, de la *Cidrerie de la Virginie* (Lac Etchemin);
- les charcuteries de gibiers et de poissons, des *Fumets Sylvestre* (Sainte-Marguerite);
- le vin rouge de type bourgogne, du *Verger Casa Breton* (Saint-Henri);
- les sirops de pommes et de petits fruits, de la *Cidrerie et Vergers Saint-Nicolas* (Saint-Nicolas);
- le cidre pétillant, de la *Cidrerie La Pomme du Saint-Laurent* (Cap Saint-Ignace);
- le fromage de chèvre «Tomme des joyeux fromagers», de la *Chèvrerie Fruit d'une Passion* (Sainte-Marguerite).

Ainsi, le programme a permis de soutenir le démarrage de deux entreprises et l'élargissement de la gamme de produits pour cinq autres établissements. Dans tous les cas, il s'agit de contributions significatives au développement de l'agroalimentaire régional, tant en termes d'investissements, de création d'emplois que de maintien du dynamisme des communautés rurales.

Pour l'année en cours, un comité de sélection procédera à l'analyse comparée de tous les projets pour lesquels un dossier aura été déposé en date du 30 août 2002. Selon la décision du comité, l'aide financière pourra atteindre 50% des coûts d'achat et d'installation d'équipements et d'accessoires neufs requis pour la fabrication du nouveau produit, jusqu'à concurrence d'une aide

maximale de 10 000\$ par entreprise. Les dépenses admissibles seront celles engagées et payées entre la date de réception du dossier complet et le 31 mars 2003. Seuls les projets impliquant des dépenses admissibles de plus de 4000\$ seront considérés. La Direction régionale limitera le nombre de projets soutenus en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible.

Les critères qui guideront le Ministère dans la sélection des projets sont les suivants:

- Produit nouveau, original et distinctif, qui contribuera à rehausser l'image et la notoriété des produits alimentaires transformés de la Chaudière-Appalaches.
- Qualité du plan d'affaires déposé, démontrant le niveau de planification du projet: les agents des CLD peuvent guider les requérants dans la rédaction de leur plan d'affaires.
- Capacités de gestion et connaissances techniques du promoteur ou de son équipe.
- Niveau d'implication financière du ou des promoteurs.
- Nécessité de l'aide financière pour la réalisation du projet.
- Aides financières versées antérieurement au requérant par la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches: pour des projets de qualité équivalente, les entreprises n'ayant jamais reçu de soutien financier pour des activités de transformation seront favorisées.

Pour l'année financière 2002-2003, les demandes d'aide accompagnées du formulaire d'inscription et du plan d'affaires doivent parvenir au Ministère au plus tard le 30 août 2002, à l'adresse qui suit: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, a/s Roger Lamontagne, 675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie, G6E 3V7.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce programme d'aide financière, veuillez contacter Roger Lamontagne au (418) 386-8121, poste 250 ou à l'adresse électronique suivante: roger.lamontagne@agr.gouv.qc.ca

ACCUEIL



vos commentaires

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec 

2002-07-02



Location de superficies additionnelles: payez-vous trop cher?

Fritz Jean-Pierre, agronome, Conseiller agricole

Au cours des cinq dernières années, l'indice moyen du prix des terres au Québec a grimpé de 23% selon les données de Financement agricole Canada. C'est une moyenne qui ne concorde pas avec les observations faites sur le terrain dans certaines zones ou MRC, principalement là où les productions animales sont les plus concentrées. Si dans les hauts de comtés, le prix des terres demeure abordable, on assiste cependant à une enchère dans les zones concentrées. Cela se répercute sur le prix de location en général et le renouvellement des baux. Toutefois, si vous payez pour un bail d'un an 1,5 à 5,5% de la valeur marchande des terres ou pour un bail de 5 ans 4,25 à 7,5% de la valeur marchande, le prix est juste et rencontre le coût d'opportunité du propriétaire.

La valeur marchande du fonds de terre varie d'un territoire à l'autre. Dans certaines zones, elle est de 2500 à 3500\$/ha; dans d'autres, c'est de 7500 à 8500\$/ha. Cette valeur est déterminée par une loi sacrée, aussi vieille que le monde, celle de l'offre et de la demande. Pour le locateur ou propriétaire, le fonds de terre a une valeur marchande donnée. Un grand principe est de le rentabiliser au taux d'intérêt du marché. Il est donc guidé par les taux offerts sur les placements et les taux hypothécaires. Pour des périodes de 1 à 5 ans, il faut obtenir 1,5 à 5,5% sur son placement. Pour les mêmes périodes, le locateur peut négocier une hypothèque entre 4,25 et 7,5%. C'est en appariant les baux selon la période correspondant aux taux d'intérêts sur les placements et les hypothèques que nous pouvons dire si le prix de location est juste ou non. Il faut vite réaliser qu'un prix juste ne signifie pas un prix rentable pour la production.

Du côté du locataire, la terre est un facteur de production parmi tant d'autres servant à produire un bien dans un objectif de rentabilité: des fourrages et des céréales, par exemple. Le prix de location devient un prix rentable si les revenus et les dépenses de la culture permettent de dégager un surplus, une marge positive ou un profit.

Malheureusement, le prix de location des terres ne dépend pas uniquement de l'offre et de la demande. Il est influencé par les contraintes agroenvironnementales et les productions dites,

auparavant, sans sol. Dans ce cas, le souci de rentabilité des cultures cède la place à l'émotivité: "je ne veux pas laisser aller cette terre" ou "c'est voisin de mon lot"; ainsi qu'à une nouvelle notion de rentabilité induite ou indirecte provenant d'une autre production principale.

Néanmoins, si la notion de rentabilité vous préoccupe, les conseillers et conseillères du MAPAQ pourront personnaliser pour vous votre prochain projet de location de terre en préparant vos budgets de cultures. Ce service peut aussi être offert par d'autres intervenants.

ACCUEIL



vos commentaires

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec 

2002-07-02



Un petit tour des champs...

Louis Robert, agronome

Le principe à la base de l'agriculture de précision est de déterminer la variabilité à l'intérieur d'un champ, localiser ses zones à faible rendement, comprendre les causes pour finalement apporter un ou des correctifs adéquats. Quelques producteurs seulement ont pu, à ce jour, tirer profit de toute la technologie maintenant offerte, à part peut-être les quelques compagnies qui vendent ces produits.

Le problème n'est pas dans l'appareillage, mais bien plus dans l'utilisation qu'on en fait: l'application variable d'engrais ou de pesticide peut difficilement être rentabilisée si la véritable cause du problème est ailleurs et qu'elle a été mal diagnostiquée, comme cela arrive souvent: égouttement, compaction, etc. Pourtant, tout producteur agricole peut appliquer le principe de l'agriculture de précision, peu importe la culture ou le secteur géographique, et en tirer profit sans investissement. Il s'agit tout simplement de marcher ses champs, et d'observer.

En ce début de juin, frisquet et humide, le moment est idéal pour aller sur place et voir au-delà de ce qu'on aperçoit de la maison ou du chemin. Avant la première coupe de foin en effet, on peut aisément voir les zones plus productives, les endroits où la luzerne a souffert davantage de l'hiver, la vigueur du mil et les stades de développement. Dans les céréales, on surveillera particulièrement l'uniformité du semis sur le rang (rares sont les semoirs laissant une distribution uniforme) et la couleur des jeunes plants, très bon indice de l'aération et de l'égouttement. Le maïs de 3 pouces de haut, jaune de peur, n'est peut-être pas agréable à voir, mais allez-y de plus près en portant une attention à la profondeur de semis. J'ai pu constater à plusieurs endroits que les semis trop profonds (2,5 à 3 pouces) sont plus fréquents qu'on pense, surtout dans les sols très travaillés: le maïs a eu encore plus de misère dans ces cas. Remarquez aussi la distribution de la semence par le semoir: l'idéal est d'avoir 6 pouces (15 cm) entre les plants. Les «manques» peuvent affecter le rendement tandis que les «doublés» n'ont aucun effet. Déterrez les plants dont le centre (les feuilles en émergence) semble mort; il pourrait s'agir du perce-tige de la pomme de terre, auquel cas vous verriez aisément la chenille grise percer son tunnel à la base du plant.

Il faut reconnaître qu'en ce début de saison hésitant, plusieurs champs manifestent le même symptôme d'un bout à l'autre, et encore là, ça n'a rien à voir avec la fertilité, mais beaucoup avec le climat. Toutes les cultures, incluant celles de «climat froid» comme les céréales à paille, suivent présentement leur développement avec un retard d'au moins une semaine par rapport à la normale, et le maïs encore plus. Car dans son cas, il y a bien sûr les UTM qui tardent à s'accumuler, mais plus encore les nuits froides à répétition qui maintiennent la température du sol autour de 10-12°C: jusqu'au stade 6 feuilles, le point de croissance du maïs demeure sous la surface du sol et donc son développement est davantage dicté par la température du sol que par les UTM dont le calcul est basé exclusivement sur la température de l'air.

Ça augure évidemment très mal pour le maïs-grain cette année: le premier stade repère, le stade 6 feuilles, devrait être atteint autour du 15 juin, pour un hybride pleine saison lors d'une année normale (ex.: un hybride de 2400 UTM semé avant le 10 mai dans une zone recevant 2400 UTM, 8 années sur 10). Ceux qui ont pu, malgré tout, semer entre deux averses autour du 10 mai n'ont même pas la satisfaction de voir leur culture beaucoup plus avancée que leur voisin avec un semis de fin mai. Pour l'instant, la seule consolation demeure le fait que dans les régions plus méridionales du Québec, on enregistre un retard équivalent, ou encore pire, toutes proportions gardées.

Plusieurs auront peut-être envie d'appliquer de l'azote, dans ce maïs en apparence carencé... Et bien sachez que dans la plupart des cas ça ne servirait à rien sinon qu'à retarder encore plus la maturité. L'azote est là, mais le développement racinaire dans un sol aussi froid est trop lent pour soutenir la croissance aérienne. Par contre, pour les champs n'ayant reçu que de l'engrais de démarrage à ce jour, il est encore temps et ce, jusqu'à ce que la machinerie passe sans dommage, d'aller appliquer soit du lisier, ou de l'azote minéral entre les rangs. Le développement lent permet cette année d'étirer quelque peu le temps d'application de l'azote en post-levée. De toute façon, le maïs est une culture dont 80% de l'absorption totale d'azote s'échelonne du stade 6 feuilles jusqu'à la sortie des panicules («croix»).

En terminant, prenez note que la Ferme expérimentale de l'IRDA (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement), située à Saint-Lambert-de-Lauzon, tiendra son après-midi «portes ouvertes» le mercredi 14 août 2002. Il y sera question de fertilisation phosphatée du maïs, traitement de lisier, rotation des cultures, nouvelles cultures (lin, triticales, lupin, avoine nue, etc). Au plaisir de vous y rencontrer !

ACCUEIL



vos commentaires



Êtes-vous tannés ?

Renée Caron, agronome, Directrice adjointe

On serait enclin à dire que Dame Nature nous fait payer pour les beaux jours qu'elle nous a donnés l'automne dernier et pour l'hiver qui, bien que clément, a continué de se manifester bien après le 21 mars, date où l'on souhaitait fêter l'arrivée d'un doux printemps si ardemment espéré. Hé bien! au moment d'écrire ces lignes, le 4 juin au matin, une gelée blanche recouvrait le tapis de verdure qui a été bien arrosé par les pluies froides des dernières semaines. On annonçait à la radio, la veille, qu'il y avait de petits brins de neige qui dansaient ici et là dans certaines zones de notre belle région.

Pour ma part, il y a déjà quelques semaines que je trépigne d'impatience à l'idée de fleurir mes plates-bandes et je ne suis certainement pas la seule dans ce cas. Avoir à attendre encore pour mettre le tout en terre sans crainte d'un gel, ça me fait frémir! Ma situation, comme celle de beaucoup d'autres amants de l'horticulture, est bien désolante me direz-vous, mais n'a aucune mesure avec celle vécue par les producteurs et productrices agricoles.

Vue de l'extérieur, la profession agricole semble enviable à tout citadin qui, travaillant dans un bureau, se plait occasionnellement à convoiter l'agriculteur soit, pour le plaisir de travailler au grand air, la variété des tâches, le contact avec la nature, le niveau de stress qui peut sembler moindre ou le fait d'être son propre patron. Mais en fait, comme c'est souvent le cas, l'herbe est toujours plus verte chez le voisin.

Actuellement, les producteurs et productrices n'ont pas nécessairement beaucoup de plaisir à travailler à l'extérieur avec les conditions météorologiques qui ne conviennent pas toujours aux types de travaux qui doivent être réalisés ou qui sont peu propices à l'avancement des cultures. Le niveau de stress est sans cesse grandissant, ce qui n'influence toutefois pas mère nature qui a décidé de montrer sa suprématie; elle est très puissante, et en agriculture, c'est elle qui a toujours le dernier mot. Pourtant, tout a été bien planifié tant du point de vue technique, économique que de la mise en marché pour assurer une pleine réussite et mettre ainsi toutes les chances de son côté.

Cependant, rien n'est acquis tant que tout n'est pas récolté et entreposé.

Heureusement, les producteurs et productrices agricoles ont appris à travailler avec la nature et à composer avec ces situations qui ne sont pas toujours, vous en conviendrez, faciles à supporter. Disons que ça fait partie des inconvénients de la profession, des impondérables. Alors, quand vous êtes tannés de ce printemps qui ne porte pas toujours son nom et que vous êtes moroses, dites-vous bien que les années se suivent et ne se ressemblent pas! La bonne vieille sagesse de nos aïeux doit bien pouvoir reprendre sa place et souvenons-nous qu'ils en ont vu d'autres.

Sur ce, je vous souhaite un bel été. Ne vous en faites pas, on m'a confirmé qu'il y en aura bel et bien un...

ACCUEIL



vos commentaires

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec** 

2002-06-21



La ventilation tunnel dans les étables laitières

Michel Fortier, ingénieur, Conseiller en génie rural

Par temps très chaud, l'été, il arrive souvent que la température élevée des étables soit la source d'inconfort pour les vaches laitières et la cause de baisses significatives de production de lait.

Ceci est particulièrement vrai pour les étables mal ventilées. Cette situation est encore plus dramatique quand les vaches restent à l'intérieur tout l'été. S'il est difficile, voire impossible, d'avoir par ventilation des températures intérieures d'été inférieures à celles prévalant à l'extérieur par temps chaud, on peut améliorer la situation en allant chercher l'air extérieur du côté le plus frais de l'étable (nord ou est) pour une ventilation conventionnelle transversale (ventilateur d'un côté et prises d'air de l'autre).

On peut aussi atténuer les effets nuisibles des hautes températures en créant une sensation de fraîcheur donc de confort à l'animal et ce, en créant un fort déplacement d'air à l'intérieur du bâtiment. On peut y arriver en installant des ventilateurs qui débitent entre 235 litres/seconde (l/s) (500 pcm) et 470 l/s (1000 pcm) par vache et en créant dans l'étable un mouvement d'air de l'ordre de 1,1 mètre/seconde (m/s) (220 pi/min) et 2,2 m/s (440 pi/min) ou de 4 à 8 kilomètres à l'heure, ce qui est suffisant pour rafraîchir l'animal et ainsi assurer son confort même par des températures très élevées. La ventilation tunnel est une des méthodes préconisées pour assurer confort, bien-être et productivité dans nos étables laitières par temps chaud l'été.

EN QUOI CONSISTE LA VENTILATION TUNNEL?

La ventilation tunnel consiste à installer des ventilateurs à forts débits à une des extrémités de l'étable et à faire de larges entrées d'air au bout opposé. Le fort effet de succion créé par ces gros ventilateurs génère une forte admission d'air à l'autre bout, fournissant ainsi un mouvement d'air bénéfique pour rafraîchir les animaux. À noter que les prises d'air servant à la ventilation par temps froid ainsi que les fenêtres et les portes latérales doivent être fermées pour créer l'effet tunnel désiré.

VENTILATEURS ET PRISES D'AIR

Les ventilateurs préconisés sont à courroie, ont un diamètre de 1,2 à 1,8 mètre (4 à 6 pieds) et débitent généralement de 9500 (20 000 pcm) à 16 000 l/s (35 000 pcm) à la pression statique qu'on retrouve dans nos bâtiments, soit 2,5 à 3 millimètres (mm) d'eau (1/4 à 1/8 pouce). Étant à courroie, ils sont peu bruyants, donc moins dérangeants que beaucoup de ventilateurs conventionnels. À noter qu'on ne doit jamais installer des ventilateurs de type séchoir à foin, à hélice à entraînement direct.

La superficie des prises d'air situées à l'extrémité opposée aux ventilateurs se calcule à raison de 0,25 m² (2,5 pi²) de surface par 470 l/s (1000 pcm) de débit d'air évacué par les ventilateurs. Le tableau ci-joint nous indique, pour diverses dimensions d'étable, le débit d'air, le nombre de ventilateurs et la superficie des prises d'air requise pour la ventilation tunnel. À noter que les données indiquées le sont pour des vitesses de déplacement d'air de 1,1 m/s (220 pi/min) et 2,2 m/s (440 pi/min).

En théorie, il serait préférable de concevoir des installations de ventilation tunnel selon les calculs obtenus à 2,2 m/s (440 pi/min) de vitesse de déplacement d'air. Cependant, sous nos conditions de périodes de grandes chaleurs moins longues et de nuits plus fraîches que dans bien d'autres pays dont les États-Unis, je suggère de faire les installations selon des vitesses de déplacement d'air de 1,1 m/s (220 pi/min). Le coût des systèmes est alors plus raisonnable et donne, en pratique, de bons résultats.

QUELQUES MODÈLES D'INSTALLATION

Les croquis suivants nous montrent quelques modèles préconisés pour l'installation d'une ventilation tunnel.

Le croquis 1 présente le modèle d'étable idéal pour l'installation d'une ventilation tunnel. L'étable en question est rectangulaire et relativement étroite. Dans ce cas, les ventilateurs sont à une des extrémités et les entrées d'air, à l'autre.

Le croquis 2 illustre le patron de circulation d'air pour une étable en forme de «L» pour laquelle les parties du «L» sont de longueur inégale (une longue et une plus courte). Les ventilateurs sont alors installés à l'extrémité du «L» le plus long et les entrées d'air en haut du «L» dans la partie la plus courte. À remarquer, la partie hachurée du croquis qui illustre qu'il y aura de cette façon une zone d'air stagnant mal aérée.

Le croquis 3 illustre ce qu'il faut faire pour corriger les problèmes décrits au croquis 2. L'opération consiste à prévoir à l'extrémité gauche en bas du «L» des entrées d'air en plus de celles prévues en haut du «L». La fraction de ces entrées d'air est distribuée comme suit: 75% en haut du «L» et 25% en bas, à gauche. De cette façon, l'étable représentée sera très bien ventilée.

Les croquis 4 et 5 illustrent aussi une étable en forme de «L» avec les deux branches du «L» d'à peu près égale longueur. Une première option illustrée par le croquis 4 consiste à installer les ventilateurs à la base du «L», dans le coin, et les entrées d'air aux deux extrémités du «L», à 50% chaque extrémité. Une deuxième option illustrée par le croquis 5 consiste à installer les ventilateurs aux extrémités du «L» et les entrées dans le bas du «L», dans le coin gauche.

Le croquis 6, quant à lui, illustre une étable en forme de «L» où la section plus courte est sensiblement plus large (20% et plus) que l'autre section. Dans ce cas, le potentiel de poche d'air stagnant dans le coin est élevé. Dans ce cas, la meilleure alternative de ventilation est de séparer la partie plus large de l'autre partie par un mur, de ventiler indépendamment cette partie et de n'installer la ventilation tunnel que pour la partie la plus longue et plus étroite du «L».

LES CONTRÔLES

Les gros ventilateurs prévus pour la ventilation tunnel doivent être contrôlés par thermostats, leurs sondes étant installées dans le centre de l'étable. Les contrôles doivent être ajustés de telle sorte qu'un premier ou groupe de ventilateurs commence à fonctionner quand la température atteint 20°C (70°F). On ajuste les autres afin que tous les ventilateurs soient en opération à 26°C (80°F).

L'ajustement des contrôles doit être fait de telle sorte qu'à partir de 20°C (70°F), un nouveau ventilateur entre en opération à chaque accroissement de température de 1 à 2 degrés Celsius.

OPÉRATION DU SYSTÈME

En été, par temps chaud, à 20°C (70°F) et plus, selon la séquence édictée à l'item précédemment.

En automne, en hiver et au printemps, la ventilation tunnel ne doit pas opérer. De plus, les gros ventilateurs à courroie doivent, au cours de ces périodes, être bouchés hermétiquement et leurs entrées d'air doivent être fermées pour ne pas interférer avec la ventilation conventionnelle qui opère alors durant ces saisons.

LES COÛTS

Le coût d'achat de ces gros ventilateurs à courroie est de l'ordre de 1500 à 2000\$ l'unité. Quant aux contrôles, ils coûtent environ 900\$ par groupe de 3 ou 4 ventilateurs (thermostats et relais inclus). Pour ce qui est des entrées d'air, elles peuvent être comptées à ± 10\$ du pied carré d'ouverture à pratiquer. S'il y a des portes et des fenêtres dans le bout de l'étable, on peut s'en servir comme prises d'air.

COÛT D'OPÉRATION

Le coût d'opération de ces ventilateurs peut évidemment varier selon la puissance installée. Si on prend comme base de calcul que la puissance requise est de l'ordre de 1 kilowatt (kw) pour chaque tranche de 9500 l/s (20 000 pcm) de débit et qu'un système fonctionne environ 30 à 40% du temps, soit de 2500 à 3600 heures, il en coûterait entre 150 et 250\$ d'électricité pour faire fonctionner un tel système.

DIMINUTION DES REVENUS PAR TEMPS CHAUD

Si on considère les pertes de revenus des producteurs laitiers québécois qui peuvent être associés au temps chaud, ce qui inclut les baisses de production de lait et du taux de gras, les refus d'alimentation, l'augmentation du nombre de saillies, l'accroissement des intervalles de vêlage et l'utilisation de produits anti-mouches, le stress causé par la chaleur sous les conditions climatiques du Québec représente un manque à gagner variant de ± 170 à ± 500\$/vache. L'installation d'un

système de ventilation d'été performant telle la ventilation tunnel permet de réduire ces pertes.

L'installation d'un système de ventilation tunnel ou de tout autre système de ventilation performant créant un fort taux d'évacuation et d'entrée d'air et une vitesse importante de déplacement d'air dans l'étable est très efficace pour améliorer le confort, la santé et la productivité des vaches laitières par temps chaud. Par ricochet, un autre effet bénéfique non comptabilisable est la réduction considérable des mouches et des problèmes qui leur sont associés. L'amélioration des conditions de travail durant les périodes chaudes est aussi une autre raison d'installer un tel système.

Dans un futur article, je traiterai des autres systèmes de ventilation, de leurs composantes et de la façon de les régler et de les installer pour aussi réussir à obtenir une bonne efficacité par temps chaud.

Tableau 1 : Informations pour ventilation tunnel

Dimensions de l'étable		Pour 220 pi/min de vitesse d'air			Pour 440 pi/min de vitesse d'air		
Largeur (pieds)	Hauteur (pieds)	Capacité de ventilation (PCM)	Nombre de ventilateurs	Surface d'entrée d'air (pi ²)	Capacité de ventilation (PCM)	Nombre de ventilateurs	Surface d'entrée d'air (pi ²)
36	8	63 360	± 3	158	126 720	± 6	316
	9	71 280	± 4	178	142 560	± 8	356
	10	79 200	± 4	198	158 400	± 8	396
38	8	66 880	± 3	167	133 760	± 6	334
	9	75 240	± 4	188	150 480	± 8	376
	10	83 600	± 4	210	167 200	± 8	418
40	8	70 400	± 3	176	140 800	± 8	352
	9	79 200	± 4	198	158 400	± 8	396
	10	88 000	± 4	220	176 000	± 8	438


Notes:

- Le nombre de ventilateurs requis peut varier puisqu'il est fonction du débit unitaire des ventilateurs installés.
- Vous pouvez connaître la capacité des ventilateurs en regardant les chartes de débit de votre vendeur.
- Les données de ce tableau sont en mesures anglaises; les données métriques sont disponibles sur demande.

ACCUEIL

vos commentaires

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec 

2002-07-02



Gaz d'ensilage, danger!

Michel Fortier, ingénieur, Conseiller en génie rural

Quand vous lirez ces quelques lignes, certains et certaines d'entre vous seront déjà probablement à récolter leurs fourrages sous forme d'ensilage. Je tiens donc à vous rappeler que les produits ensilés sur les fermes (graminées, légumineuses et, plus tard, grains et maïs) produisent, par fermentation ou par réaction chimique, des gaz qui, selon les concentrations obtenues, peuvent être dangereux voire mortels pour les humains mais aussi pour les animaux.

Les silos et autres endroits adjacents aux silos telles la chambre d'alimentation, la chute à ensilage, etc. sont donc des endroits où des gaz extrêmement dangereux sont susceptibles de se retrouver en concentrations assez grandes pour nuire à votre santé voire « vous tuer ».

GAZ MIS EN CAUSE

Les principaux gaz produits par l'ensilage sont le CO₂ (dioxyde de carbone) et les NO_x (oxydes d'azote), plus particulièrement le NO₂ (bioxyde d'azote). Ces gaz sont des gaz lourds qui ont tendance à rester à la surface de l'ensilage et à descendre par les portes et la chute à ensilage des silos-tours.

En soi, le CO₂ n'est pas un gaz toxique. Le danger provient du fait que dans les silos et autres espaces clos, il remplace l'oxygène de l'air et quand le pourcentage d'oxygène dans l'air qui est normalement de 21% tombe à ± 6%, il y a asphyxie et mort. Quant au NO₂, il est mortel à très faible concentration. C'est le plus dangereux des gaz produits par la fermentation de l'ensilage.

Le NO₂ est un gaz mortel ayant une odeur âcre semblable à celle d'un javellisant. Le règlement sur la santé et la sécurité au travail permet une exposition moyenne de 3 ppm. De 5 à 50 ppm, il irrite les yeux, le nez et la gorge; il peut, à ces concentrations, y avoir irritation modérée à sévère des poumons. De 50 à 150 ppm, les poumons peuvent être atteints de façon irréversible. Et pour une concentration de NO₂ plus grande que 150 ppm, la personne exposée est affectée par des

spasmes aux voies respiratoires et il y a mort immédiate. Ceux qui ne meurent pas à l'exposition de NO₂ risquent d'être lourdement handicapés jusqu'à la fin de leurs jours.

QUAND SE PRODUISENT CES GAZ?

Les gaz de fermentation se produisent tant que la plante ensilée n'est pas morte. Ainsi, les réactions chimiques se produisent tout de suite après la mise en silo et durant une période de 3 à 4 semaines après. Le danger peut être aussi présent même après les 3 à 4 semaines précitées, la fermentation pouvant se continuer et des poches de gaz pouvant être emprisonnées dans l'ensilage.

TYPE DE SILOS EN CAUSE

En règle générale, les problèmes rencontrés le sont avec les silos-tours conventionnels. Cependant, il y a aussi production de gaz dans les silos hermétiques, les silos horizontaux, les silos-meules, les silos-boudins (balles rondes enrobées) et les silos-presse.

À titre d'exemple, dans le cas des silos horizontaux où on recouvre l'ensilage, une situation à risque peut se produire quand le producteur lève ou ouvre la bâche de polyéthylène pour continuer le chantier d'ensilage. À ce moment, la concentration de gaz (en particulier le NO₂) peut être telle que la personne peut très bien respirer le gaz emprisonné sous la bâche lorsqu'il est libéré.

AVERTISSEMENT

Généralement, on ne devrait jamais entrer dans un silo-tour à moins d'y être obligé. Et si on est obligé d'y entrer, il est alors recommandé d'appliquer la procédure d'entrée dans les espaces clos de la CSST. Cette procédure doit normalement contenir les éléments suivants:

- Bien ventiler l'intérieur du silo avec le souffleur à ensilage durant au moins 30 minutes avant d'y entrer et le laisser fonctionner tout le temps que se fait le travail;
- Le silo peut aussi être aéré si le sommet de la chute est amovible et si un ventilateur y est installé. On laisse alors opérer ce ventilateur durant une période d'une heure avant d'entrer dans le silo et tout le temps que le travail s'effectue;
- Même ventilé, on doit appliquer la procédure d'entrée en espace clos de la CSST;
- Porter un appareil de respiration autonome à adduction d'air, c'est-à-dire qui amène de l'air frais;
- Toujours mesurer préalablement les concentrations de gaz;
- Porter un harnais de sécurité relié à un système d'arrêt de chute (rail, câble, coulisseau et treuil);
- Toujours s'assurer de la présence d'une deuxième personne qui reste à l'extérieur du silo et qui sert de surveillant.

En agriculture comme dans les autres secteurs d'activités, il importe de se rappeler de cette maxime: dans les espaces clos, il suffit d'une fois...soyez prudents!

Collaboration: Michel Legris, hygiéniste industriel, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec

ACCUEIL



vos commentaires



2002-07-02



DATE PARUTION	<i>Production porcine</i>	ACCUEIL VISION
----------------------	-------------------------------	-----------------------

Nouveau programme de formation continue

Pierre Lemay, agronome, Conseiller régional en communication

Après un peu plus d'un an d'opération, le Centre d'excellence en production porcine (CEPP) atteint un à un les objectifs qui avaient été fixés au départ. Ce faisant, le Centre est maintenant rendu à l'étape d'offrir un programme de formation continue aux producteurs et productrices de porcs.

Rappelons brièvement les objectifs de cette maternité école qui a été inaugurée à la fin de l'année 2000: dispenser une formation pratique en production porcine en collaboration avec le Centre de formation agricole de Saint-Anselme, offrir des installations pour des projets de recherche appliquée et contribuer à la recherche de solutions pour la protection de l'environnement, tout en répondant aux besoins des producteurs et productrices de porcs.

DES RÉSULTATS FORT ENVIABLES

Concluant sa première année d'opération, le CEPP a présenté des résultats fort intéressants avoisinant les 28,82 porcelets sevrés par truie productive. Ce rendement est d'autant plus significatif qu'il a été obtenu tout en dispensant un enseignement pratique aux étudiantes et étudiants du Centre de formation agricole de Saint-Anselme, option DEP en production porcine. Ces derniers bénéficient de l'expertise d'un gérant de ferme efficace en la personne de monsieur André Lavergne.

LE NOUVEAU PROGRAMME

C'est en septembre 2002 que démarrera officiellement le programme de formation continue qui sera orienté vers la gestation, la mise bas et la conduite d'élevage afin de répondre aux besoins des intéressés; également, toute formation spéciale pourra être offerte sur demande. Dans le premier volet élaboré, la formation est offerte directement au Centre: il peut s'agir d'un stage de perfectionnement théorique ou pratique, ou encore d'un programme de formation destiné aux

nouveaux employés d'une exploitation. Dans le second volet, dispensée directement chez l'éleveur, la formation offerte est théorique ou pratique, selon le besoin exprimé.

Pour ce faire, les organismes ou entreprises intéressés à se prévaloir de ces installations pour des activités de recherche ou de formation son invités à contacter dès maintenant monsieur André Lavergne au (418) 885-9234.



vos commentaires



2002-07-02



Pourquoi retirer les animaux des cours d'eau?

Donald Lemelin, ingénieur, Conseiller régional en conservation des ressources

De nombreux bénéfices guettent le producteur agricole qui retire les animaux des cours d'eau. Ils se situent sur deux plans: les animaux et les cours d'eau.

GAINS AGRONOMIQUES

Sur le plan de l'animal, lorsque ce dernier descend au cours d'eau pour s'abreuver, il est à risques. Les blessures comme le déhanchement, l'enlèvement et parfois même la noyade sont au nombre des accidents observés. Un autre risque porte sur la santé de l'animal reliée à la qualité douteuse de l'eau. On peut parler de la lyptospirose, du piétin, comme étant un des problèmes potentiels.

En plus des risques sur la santé, une mauvaise qualité, un mauvais goût ou une odeur désagréable peut entraîner une diminution de la consommation en eau et par le fait même en nourriture. Ces deux consommations sont directement liées. Des études menées au Montana, en Orégon, en Idaho ainsi qu'en Alberta démontrent la supériorité du bassin d'eau à l'étang et au cours d'eau comme moyen d'approvisionnement en eau. Le temps passé au bassin est beaucoup plus court (2,5 à 8,5 minutes) qu'au cours d'eau (15 minutes à 3,5 heures). Ces études révèlent un gain de poids supérieur de 0,5 livre par jour pour les vaches et de 0,75 livre pour les veaux. L'herbe est consommée plus uniformément.

GAINS AU COURS D'EAU

Les autres gains se situent sur le plan du cours d'eau. Le retrait des animaux de ce dernier élimine la détérioration causée directement par l'action mécanique de leurs pattes sur le talus et le fond. De plus, il permet à la végétation herbacée et arbustive de reprendre sa place, contribuant ainsi à améliorer la stabilité des talus et rives. Plus de stabilité, moins d'érosion, cela engendre donc un besoin moins fréquent de nettoyage de cours d'eau.

Avec toute cette végétation renaît une faune terrestre et aquatique qui contribue à la biodiversité du milieu. La végétation participe également à intercepter une partie des éléments fertilisants qui arrivent au cours d'eau. Un autre gain est l'amélioration de la qualité de l'eau étant donné que les animaux ne la contaminent plus bactériologiquement et chimiquement par leur urine et les fèces.

MÉTHODES D'ABREUUREMENT EN RETRAIT DES COURS D'EAU

Dès qu'une clôture empêche les animaux d'accéder au cours d'eau, il faut penser à une méthode d'abreuvement adaptée au site.

De tous les moyens qui existent, l'installation d'une conduite d'amenée d'eau en provenance des bâtiments vers le pâturage est très recommandée. La conduite arrive à un réservoir muni d'une flotte qui contrôle le niveau d'eau. Le réservoir est installé sur une surface de béton qui stabilise le site autour du bac. Ce système permet un approvisionnement en eau en quantité et en qualité. Si la situation des pâturages ne permet pas une telle installation, il faut envisager d'autres moyens comme l'utilisation de l'eau par gravité, la pompe à pâturage, à bélier hydraulique, à énergie solaire ou éolienne, rotative, la citerne mobile ou la pompe mobile. Dans tous ces cas, la qualité de l'eau est essentielle.

Pour ce qui est de l'aire d'abreuvement, la localisation du réservoir dans le pâturage est très importante. Un endroit surélevé, éloigné du cours d'eau est idéal. Le site ne doit pas occasionner des déplacements supérieurs à 200 mètres ce qui favorise l'abreuvement individuel ou en petit groupe: l'effet troupeau est ainsi éliminé. Une bonne planification consiste à choisir le bon site et le bon système.

AIDE FINANCIÈRE

Le nouveau volet 10 *Réduction de la pollution diffuse* du programme Prime-Vert permet, entre autres, d'aider les entreprises agricoles à retirer l'accès des animaux au cours d'eau. D'ailleurs, la Direction régionale du ministère en a fait sa priorité numéro un. L'aide monétaire est de 70% des coûts admissibles. Les dépenses admissibles sont la clôture en bordure du cours d'eau, le réservoir, la dalle autour du bac, les conduites, les pompes et certains autres éléments nécessaires à l'installation. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de services du MAPAQ de votre territoire et ce, avant de réaliser tout travail.

ACCUEIL

vos commentaires

2002-07-02



DATE PARUTION	<i>Production bovine</i>	ACCUEIL VISION
----------------------	------------------------------	-----------------------

Un honneur régional mérité!

Mario Bouchard, agronome

Que diriez-vous de recevoir un bulletin avec une note de 90,75%? C'est le résultat qu'ont obtenu au Méritas 2001 du PATBQ les propriétaires de la Ferme Marian SENC, Marianne et Mario Faucher de Saints-Anges. Ces derniers ont su mettre à profit les indicateurs de performance fournis par le PATBQ (Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec) et suivre des points de régie qui ont contribué à augmenter, en 3 ans, de plus de 20% leurs performances techniques.

Selon une évaluation économique, cette entreprise a fait environ 174\$/vache de revenu brut de plus que la moyenne des fermes de la Chaudière-Appalaches inscrites au PATBQ pour l'année 2000. Pour en savoir plus sur sa recette, je vous donnerai les différents ingrédients retenus par nos grands chefs, mais tout d'abord, voyons la progression technique de cette entreprise de 1997 à 2000.

PROGRESSION DE 1997 À 2000

La Ferme Marian a augmenté le poids moyen au sevrage de ses veaux, faisant passer celui-ci de 546 à 699 livres de 1997 à 2000, soit une progression de 28% pour ce critère. De même, l'entreprise a amélioré le gain de poids journalier moyen des veaux de 1,88 lb/jour en 1997, à 2,32 lb/jour en 2000, soit une amélioration d'environ 23%. L'augmentation de ces deux critères explique, en bonne partie, des profits supérieurs à la moyenne régionale du PATBQ en 2000 de 174\$/vache. Pour obtenir cette progression, les propriétaires ont dû appliquer des points de régie et une stratégie que nous qualifierons d'ingrédients essentiels pour une recette menant au succès, tant par la reconnaissance de leurs pairs que celle de leur banquier.

RÉGIE DES PÂTURAGES

À l'heure actuelle, le troupeau composé de plus de 60 vaches est divisé en trois groupes pour la mise au pâturage: les vaches vêlant en novembre et décembre, celles vêlant entre janvier et mars et finalement celles ayant des vêlages plus tardifs. Chaque groupe a accès à 4 ou 5 parcelles en rotation, améliorées par l'ensemencement d'un mélange trèfle-mil-brome-dactyle avec de l'avoine

comme plante abri.

RÉGIE DE L'ALIMENTATION

L'alimentation est constituée de balles rondes d'ensilage et de foin sec; ce dernier est servi aux vaches pendant les deux derniers mois de gestation pour éviter de trop gros veaux et des difficultés au vêlage.

RÉGIE DE LA SANTÉ DU TROUPEAU

Cet ingrédient est essentiel car il a une incidence directe sur le taux de mortalité de même que sur les performances de gain journalier, donc sur les livres de viande vendue. À preuve, la Ferme Marian a eu un taux de mortalité inférieur de près de 2% à la moyenne régionale avec 5,12%. Pour obtenir cette performance, les propriétaires appliquent à la lettre un bon programme de vaccination et accordent une attention soutenue aux cotes de chair des vaches.

SÉLECTION DES REPRODUCTEURS

Pour profiter au maximum de la vigueur hybride qui peut apporter une augmentation de 20 à 25% du poids de veau sevré par vache, l'entreprise utilise un taureau de race Simmental. Ce dernier est utilisé sur des vaches croisées à prédominance de race Charolaise, avec un peu de race Limousine et Hereford. La Ferme Marian achète ses taureaux dans les ventes organisées par les stations d'évaluation génétique supervisées par le MAPAQ et le choix de l'entreprise semble très judicieux comme en fait foi son achat d'un taureau Simmental en 2000 dont voici les performances et mesures en station:

- un GMQ (gain moyen quotidien) en présevrage de 1,29 kg/jour;
- un gain sur test de 1,433 kg/jour par rapport à la moyenne de son groupe de 1,396 kg/jour;
- une stature ou «frame score» de 6,4 (nouvelle tendance);
- une musculature de 7 (c'est le minimum);
- des membres avant et arrière de cote 5.

Toutes ces mesures lui confèrent des indices supérieurs à 100, qui devraient assurer la production de veaux très intéressants. Le remplacement du taureau, par un de taille plus modérée, est un exemple de la capacité de l'éleveur de percevoir les tendances du marché. La réforme des vaches est basée en partie sur les résultats au PATBQ.

RÉDUCTION DES DÉPENSES AU MINIMUM

L'atteinte de très bons résultats techniques ne se fait pas sans tenir compte des coûts et la Ferme Marian le fait en limitant ses dépenses dans la mesure du possible. Cela veut dire limiter l'achat de tracteurs ou autres équipements, donc restreindre les sorties d'argent, car souvent pour pouvoir dépenser 1\$, il faut faire plus de 2\$ de ventes brutes.

Également, cette exploitation agricole ne possède que 35 acres de terre et comble ses besoins fourragers par des contrats de location: 7 terres situées dans un rayon de deux milles de l'exploitation sont ainsi louées à des taux de location très avantageux. Avec le prix actuel des terres dans la Chaudière-Appalaches, l'entreprise, de cette façon, maintient un coût d'alimentation relativement bas.

MISE EN MARCHÉ DES VEAUX

Cette ferme utilise une stratégie de mise en marché dont voici les principaux éléments: au moment

de la première vente, les veaux du premier groupe de vaches sont envoyés à l'encan; si parmi ceux-ci il y en a d'un poids inférieur à 600 livres, leur vente est reportée au prochain envoi. Pour le dernier groupe vendu à l'automne, ceux qui n'ont pas atteint un poids suffisant sont gardés pour être vendus au printemps suivant.

REVENUS D'APPOINT

Dans le but d'augmenter ses revenus, la Ferme Marian s'occupe d'un engraissement de 1300 porcs et exploite en location une érablière de 1000 entailles. La ferme a pour objectif, à moyen terme, de vivre du bœuf et pour l'atteindre, l'apport de revenus d'appoint aide celle-ci à payer ses factures et garder une qualité de vie acceptable.

À RETENIR

Si vous mettez tous ces ingrédients aux doses requises, car il existe plusieurs recettes pour plaire à tous les goûts et les palais, vous saurez sûrement atteindre la bonne dose qui vous donnera des revenus supérieurs et vous vaudra peut-être un méritas PATBQ.

La Ferme Marian a démontré, chiffres à l'appui, qu'il est possible de réussir en production bovine. On peut réussir, si on sait utiliser les ressources humaines et matérielles de manière rationnelle. Également, le fait de se servir d'outils techniques de contrôle comme le PATBQ, développé et offert par le MAPAQ, est un élément facilitant l'atteinte du succès.

L'entreprise a amélioré ses performances techniques de plus de 20% en 3 ans, ce qui lui a donné un revenu brut de 174\$/vache de plus que la moyenne régionale des entreprises de la région inscrites au PATBQ, selon une évaluation faite par les conseillers techniques de ce programme pour l'année 2000. Également, les propriétaires de cette ferme ont su faire preuve de sagesse en minimisant leurs dépenses de production et en limitant leurs investissements, en favorisant la location de terres plutôt que l'achat. Pour les prochaines années, Marianne et Mario Faucher continueront d'améliorer leur efficacité, en rapprochant par exemple les sites d'abreuvement pour les animaux, et poursuivront l'application des principes de bonne gestion.

Bonne chance pour le futur et merci à la Ferme Marian pour leur collaboration à la rédaction de cet article.

Collaboration: Bertrand Leclerc, dta

ACCUEIL



vos commentaires

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec 

